

Communiqué

Intervention de Régis Juanico lors de l'examen du Budget des Anciens Combattants

"Je déplore à mon tour que cette réunion, pour la première fois, ne se tienne pas dans l'hémicycle, et j'ai une pensée amicale pour François Rochebloine, dont c'est aussi la première absence en vingt-deux ans... Je regrette également votre absence ce week-end, monsieur le ministre, au congrès national de la FNACA. Il serait intéressant d'en connaître les raisons, s'agissant de la première organisation d'anciens combattants.

Le budget pour 2011 est en baisse de près de 4 %, soit 110 millions. Avec ce budget, vous dites aux Anciens Combattants : circulez, il n'y a rien à voir ! Vous trouvez une justification dans le contexte économique et financier, mais la crise était pourtant bien commencée déjà lorsque vous avez pris des engagements, l'an dernier, dans l'hémicycle ! Avec quelques dizaines de millions seulement, il était possible de traduire en 2011 un certain nombre de ces engagements, notamment l'extension de l'attribution de la carte du combattant aux militaires arrivés en Algérie avant le 2 juillet 1962 et justifiant de quatre mois de présence avant ou après cette date. Cela représente 4,6 millions : une somme, certes, mais tout à fait réaliste avant que le budget ne soit réduit de 110 millions !

Et il y a surtout la retraite du combattant, qui doit être portée à 48 points d'ici 2012. Vous venez de confirmer que cet engagement pris par Nicolas Sarkozy ne sera pas tenu. L'an dernier, j'avais proposé d'inverser le calendrier, en augmentant la retraite de trois points en 2010 et de deux points en 2011 et 2012 – car c'est maintenant qu'il faut agir : les bénéficiaires de la retraite du combattant ne sont déjà plus qu'un million trois cent mille, deux cent mille de moins qu'en 2007 !

Nous avons été rejoints par le rapporteur spécial, Jean-François Lamour, qui avait cependant suggéré de procéder à l'augmentation de trois points plutôt en 2011. Vous aviez alors pris l'engagement de faire ainsi – vous aviez dit que nous pouvions le faire. Avec une augmentation d'un seul point en juillet, vous tirez à fond sur le frein à main ! S'il y avait un poste sur lequel faire un effort, c'était bien celui-ci. N'attendons pas que les Anciens Combattants ne soient plus là pour leur donner une juste reconnaissance !

Pour ce qui est de l'allocation différentielle pour les conjoints survivants, beaucoup de choses ont déjà été faites. Il faut maintenant parvenir à ne plus avoir une seule veuve en dessous du seuil de pauvreté, ce qui représente 940 points – les 834 que vous proposez n'étant que la traduction naturelle de l'augmentation de l'allocation de solidarité aux personnes âgées en avril prochain. Mais ne faudrait-il pas surtout étendre ce dispositif, au-delà des veuves, aux anciens combattants les plus modestes ?

Que comptez-vous faire par ailleurs pour donner leur place dans la mémoire nationale aux victimes de l'OAS ? Il n'y a aujourd'hui aucune plaque sur le domaine public qui rappelle leur souvenir. L'épisode de l'inscription, au mémorial du quai Branly, des noms des victimes civiles de la manifestation insurrectionnelle de l'OAS à Alger, le 26 mars 1962 – la manifestation de la rue d'Isly – a été vécu par beaucoup d'anciens combattants comme une humiliation. Vous me direz que les noms sont inscrits sur la colonne blanche, pas sur la bleue ou la rouge, mais peu importe : l'épisode a laissé des traces. La nation doit faire quelque chose pour reconnaître les victimes de l'OAS.

Enfin, les cérémonies du 19 mars sont incontestablement celles qui regroupent le plus grand nombre d'anciens combattants. Les autorités civiles et militaires doivent y être présentes, alors que la circulaire actuelle ne fait que leur en donner la possibilité. L'an dernier, en Rhône-Alpes – juste avant les régionales – le préfet de région avait visiblement donné des consignes aux préfets de département pour invoquer le devoir de réserve électoral. Et, bien que vous ayez levé ce devoir de réserve par instruction ministérielle, un certain nombre de préfets ne sont pas venus aux cérémonies... Cela aussi a été très mal ressenti. Comment pouvez-vous garantir la participation des autorités civiles et militaires aux cérémonies du 19 mars ? "

M. Hubert Falco, secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants.

M. Juanico me demande des comptes sur mon emploi du temps. Je n'ai pas à me justifier mais je lui rappelle que je suis un élu de terrain depuis 1971, sans discontinuité, et que j'ai beaucoup, beaucoup, de respect pour les anciens combattants d'Afrique du nord. Je suis d'une génération qui a vécu directement ce drame. J'ai été longtemps maire d'un village qui a accueilli les premiers harkis, j'ai partagé beaucoup de choses avec eux. Mais les rapports que chacun d'entre nous entretient, dans sa mission de mémoire, avec la direction des associations – la FNACA n'étant au passage pas la première d'entre elles : c'est la Fédération Maginot – doivent justement être basés sur la dignité. Or le président de la FNACA est allé trop loin dans ses propos à mon égard pour que cette dignité ne soit pas atteinte. C'est la seule raison qui explique mon absence de l'assemblée générale de dimanche, alors que je suis très attaché à la FNACA et aux problèmes de ses membres, et que j'aurais aimé les accompagner. Il y a une ligne jaune à ne pas franchir.

Bien sûr, les victimes de l'OAS figureront sur la colonne blanche du quai Branly, comme toutes les autres ! Aucune différenciation n'est faite. Toutes les victimes civiles seront inscrites sur la colonne blanche, à leur demande et après instruction. Je viens de signer la circulaire à cet effet, qu'on ne me fasse pas de procès ! Certains propos très durs ont été tenus à mon égard, que je n'admets pas – que je ne mérite pas. Soyez assuré que toutes les victimes seront inscrites après la procédure normale de vérification, comme il y a eu une procédure normale de vérification des victimes de la rue d'Isly.